

BOÎTE MARIE-PIA – 27 ET 28 JANVIER 2024

OBJECTIF : Diversifier ses connaissances de reliure : une boîte moderne

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une ou deux boîtes « Marie-Pia ».

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure (1^{ère} année à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 230 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir un ou deux livres reliés ou documents.
Prévoir 10 € d'achat de fournitures.

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge : 45€ de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Inspiré des techniques de Marie-Pia Jousset, ce type de boîte, moderne et rapide à réaliser permet de protéger efficacement livres ou documents. La fermeture se fait par une baguette glissée dans des attaches.

La boîte peut être couverte d'un papier fort (papier éléphant, par exemple), d'un papier de reliure doublé ou même de carton ondulé.

Vous réaliserez une ou deux boîtes selon votre rythme de travail.

A APPORTER

Outils : Petit matériel de reliure.

Fournitures :

- Pour l'habillage extérieur : un papier fort, ou un papier de reliure (qui sera doublé en stage), du carton ondulé...
- Pour les attaches : pour chaque boîte un morceau de parchemin (hauteur = celle du livre + 2 cm, largeur = 6cm)

Fournitures apportées par le formateur : mousseline, bâtonnets

Autre : Un ou deux livres reliés ou des documents

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Corinne COPIE

Relieur expérimenté, diplômé de l'UCAD – section reliure dorure et décor du livre. Titulaire des CAP plaçure et reliure main.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif opérationnel. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.